

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021

N° 2021 /M2/ 66

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LISANDRU BIZZARI A NOMU DI U GRUPPU
« GHJUVENTU NAZIUNALISTA »**

UGHJETTU : I banderi nant'à u palazzu Lantivy

Monsieur le Président de l'Exécutif de Corse,

Le 21 janvier de cette année, notre assemblée a voté une motion déposée par notre collègue M. Pascal ZAGNOLI, demandant la présence de notre bandera ainsi que le drapeau européen sur le fronton du palais Lantivy. Le Conseil exécutif s'est alors positionné en faveur de cette motion, rappelant que le support a été installé le 18 janvier soit trois jours avant notre séance. Il nous avait été précisé que les choses étaient en cours et que les services seraient saisis pour l'application de cette demande.

Cependant, à l'heure où je vous parle, 9 mois jour pour jour après le dépôt et le vote de cette motion, aucune réponse des services ne nous est parvenue. De plus, il suffit de faire quelques pas pour constater qu'un seul drapeau n'apparaît sur ce bâtiment qui est pourtant une propriété de la Collectivité de Corse.

Monsieur le Président, vous avez conduit aux dernières élections territoriales une liste qui est arrivée en tête avec environs 40% des suffrages, deux autres listes nationalistes ont quant à elles obtenues environs 15% chacune. Soit 70% des suffrages pour des listes se revendiquant du mouvement national. Aujourd'hui vous

êtes, grâce à la prime majoritaire, leader d'un groupe disposant de la majorité absolue à l'Assemblée de Corse. Vous avez toutes les clés en main pour diriger la Collectivité de Corse et conduire le rapport de force avec l'État pour obtenir que ce peuple, notre peuple, ait le droit de disposer de sa terre comme il l'entend. Et donc d'afficher notre bandera sur tous les bâtiments de la Collectivité.

Que comptez-vous mettre en place pour que notre bandera et que notre drapeau européen soit enfin sur le palais Lantivy ? Plus généralement comment comptez-vous arracher des pans de souveraineté et des compétences nouvelles à cet État centralisateur et Jacobin si le simple fait d'accrocher notre drapeau sur des murs qui nous appartiennent apparaît inaccessible ?

Et je voudrai terminer en citant M. Jean-Guy TALAMONI que je tenais à mon tour à saluer ici.

« Les symboles ce n'est pas tout, mais les symboles c'est important aussi. »

Je vous remercie.